# SUITE AUX INTEMPERIES DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 : RECENSEMENT DES SINISTRES A VAUHALLAN

Dans le cadre des sinistres survenus le 9 octobre 2024 suite aux intempéries, la Commune de Vauhallan vous informe qu'elle demande la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Pour cela, la Commune a besoin de recenser tous les vauhallanais ayant subi des dommages.

**MERCI DE RETOURNER CE FORMULAIRE A LA MAIRIE avant le mardi 15 octobre à 16h**

*(boite aux lettres de la mairie ou par mail à mairie@vauhallan.fr).*

- **Identification des sinistrés :**

Nom et prénom : ……..
Adresse : …….
Numéro de téléphone : ……
Mail : ……..

- **Identification du phénomène :**

❑ Inondation par débordement d'un cours d'eau
❑ Inondation par ruissellement et/ou coulée de boue associée

- **Descriptif des dommages (joindre des photos) :**

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

A Vauhallan, le ……..

*Signature*